



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU JEUDI 08 OCTOBRE 2020**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Patricia PALMONT
Date de convocation : 29 Septembre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 42
Nombre de procuration : 04

Extrait n°CC-10-2020/146

Objet : Approbation de l'organisation de la Direction Générale Adjointe Finances et Commande Publique.

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Norbert MONSTIN, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Kristelle RISAL, Sylvie PALCY, Jonathan TABAR, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PERASTE, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Germain DUTON, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Sylvain HOCHE, Bruno Nestor AZEROT, Jean-Baptiste ROTSEN, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPFILE, Sarah ANGAMA, Frédéric BUVAL, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séances : Jenny DULYS-PETIT, Josette MASSOLIN, Félix ISMAIN.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Stéphane LORDELOT à Sylvie PALCY, Séverine TERMON à Violaine DIAZ, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPFILE, Christian RAPHA à Lucien SALIBER, Justin PAMPHILE à Jean-Denis OLIVIER.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Stéphane LORDELOT, Justin PAMPHILE, Pamela PATRON, Alfred MONTHIEUX, Danielle ABBOTT épouse NOMEI, Belfort BIROTA, Giovanni WILLIAM, Séverine TERMON, Patrick BONIFACE, Saint-Yves RANGOM, Christian RAPHA, Rose-Marie GENOT-PLESDIN.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable du comité technique en date du 06 octobre 2020 ;

Considérant qu'au mois de septembre 2019, la gestion des finances de la Direction déléguée eau et assainissement a été transférée à la Direction financière de Cap Nord Martinique, sans le personnel dédié. Ce transfert a occasionné un accroissement d'activités pour les services de la Direction financière en plus des nouveaux chantiers ouverts ou à ouvrir avec plusieurs objectifs :

- Renforcer l'accompagnement des services opérationnels en qualité de service support,
- Donner plus de lisibilité à la Direction générale et aux élus sur le budget, la consommation des crédits à travers des tableaux de bord à fréquence régulière.

Considérant qu'il convient en conséquence d'organiser cette nouvelle mission en créant un service dédié, financier eau et assainissement afin de gérer les budgets spécifiques de l'eau et l'assainissement avec une nomenclature différente du budget principal. Cette réorganisation appelle un renforcement des moyens humains pour ce nouveau service et de manière générale au sein de la Direction financière pour atteindre les objectifs susvisés et réaliser les nouveaux projets :

- Mise en place d'AP/CP (Autorisation de Programme, Crédit de Paiement),
- Mise en place de la comptabilité analytique,
- Mise en place de PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement),
- Harmonisation des amortissements comptables,
- Mise en place de tableaux de bords d'individualisation des trésoreries,
- Réactivation de la commission intercommunale des impôts directs,
- Mise en place du pacte fiscal et financier,
- Optimisation la recherche de financements des projets,
- Renforcement de l'accompagnement des communes dans la recherche de financements,
- Développement et sécurisation de l'attribution de subventions aux tiers,

Considérant que par ailleurs, il existe au sein de l'organisation interne, un service programmation des opérations financières et subventions, rattaché à la Direction financière. Ce service composé de 03 agents et d'un responsable de service, met en œuvre principalement deux grandes missions :

- L'attribution de subventions aux communes et associations,
- La recherche de financements en appui des directions opérationnelles.

La raréfaction des moyens financiers contraint la collectivité à solliciter d'avantage tous les cofinancements existants, ce qui nécessite une structuration différente qui se traduit par la création d'une Direction à part entière et par la recherche de compétences nouvelles pour garantir un montage performant des dossiers de demande de financements ainsi qu'un suivi rigoureux des remontées de dépenses.

Considérant que cette nouvelle organisation sera également l'occasion d'atteindre de manière optimale de nouveaux objectifs :

- Répondre aux enjeux financiers et assurer le contrôle du contrat de progrès

- Accompagner en ingénierie les communes membres au montage de dossiers.
- Élaborer et suivre les dossiers du Contrat de Convergence et le Contrat de ruralité
- Élaborer les dossiers de demandes de subventions dans le cadre des autres dispositifs Etat (DETR, FEI,...)

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE

Article 1 :

De créer un Service financier eau et assainissement au sein de la Direction des finances.

Article 2 :

De créer une Direction programmation des opérations financières et subventions au sein de la Direction Générale Adjointe Finances et Commande Publique.

Article 3 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 46

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le - 4 NOV. 2020

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

